

N RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

L'avenir du pastoralisme en Valais? «La pression climatique, les problèmes sanitaires et le loup rendent la question délicate»

Test fédéral pour les chiens de protection, négociations avec l'OFEV, colliers GPS imposés aux chiens l'été prochain, le chef de l'Office de l'économie animale s'est exprimé devant les éleveurs valaisans. Interview.

Valais

Le loup

Economie

Agriculture



Sophie Dorsaz

22 nov. 2025, 16:07



Grégory Borgeat, chef de l'Office de l'économie animale et des grandes cultures s'est exprimé sur les négociations en cours avec l'OFEV concernant les chiens de protection.

Héloïse Maret



Depuis cette année, les éleveurs caprins et ovins suisses doivent soumettre leurs chiens de protection de troupeau au test standardisé de la Confédération. Une nouvelle mesure qui fait grincer des dents les propriétaires de moutons valaisans, qui dénoncent des conditions de test non représentatives de la réalité sur l'alpage.

A LIRE AUSSI:

Loup: en Valais, les éleveurs dénoncent le test de la Confédération pour homologuer leurs chiens de protection

Samedi, l'association des éleveurs ovins et caprins du Valais romand (AEOC) a tenu son assemblée générale. Chef de l'office de l'économie animale et des grandes cultures au sein de l'Etat du Valais, Grégory Borgeat était leur invité.

Comprenez-vous le mécontentement des éleveurs valaisans face au nouveau test de la Confédération pour les chiens de troupeau?

Oui, au sein de l'office, nous les comprenons et les accompagnons dans leurs démarches. Nous avons besoin de leurs retours de terrain pour faire remonter les revendications à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) qui est chargé des décisions stratégiques liées au test des chiens.

Comment l'OFEV peut-il dire que le test est standardisé si certains sont réalisés en présence du loup et les autres non?

Au début, la Confédération mettait à disposition des chiens de protection des troupeaux. Puis le canton a créé sa propre filière pour pallier le manque de chiens disponibles. Et maintenant, on demande à ces chiens de différentes filières de passer un test unique, standardisé. C'est un non-sens. Ces chiens ont prouvé leur efficacité depuis 4 ans sur le terrain avec des résultats positifs.

A LIRE AUSSI:

Claude Lattion: «En Valais, l'élevage de moutons bénéficie également aux randonneurs. Tout est lié»

Certains éleveurs ne voulaient même pas se présenter aux tests. Pourquoi les avoir encouragés?

Nous les avons encouragés à le faire pour éviter de totalement perdre la reconnaissance de ces chiens au niveau fédéral, tout en menant en parallèle des discussions avec les instances fédérales.

Concrètement, que négociez-vous avec l'OFEV concernant ce test?

Les discussions sont en cours et portent sur plusieurs problèmes.

Il y a d'abord la standardisation de ce test qui ne fait aucun sens. Et ensuite sa nature et son déroulement qui ne correspondent plus à la réalité du terrain. Le chien est déplacé seul avec cinq moutons dans un espace hors canton qu'il ne connaît pas, sans parc, ni berger.

Vous demandez qu'ils soient examinés sur leur alpage?

Oui, dans leur environnement avec le troupeau entier et le berger. Nous proposons aux examinateurs de venir les tester en situation réelle, en été sur l'alpage, même de manière impromptue sans s'annoncer.

Et si le chien change d'environnement de travail, il devrait à ce moment-là repasser l'épreuve.

Cela réglerait plusieurs problèmes, comme celui du déplacement, qui peut être très chronophage pour un éleveur ayant une meute de chiens à faire tester. Et cela éviterait d'éventuels problèmes sanitaires. Actuellement le programme fédéral quinquennal de lutte contre le piétin se déroule d'octobre à mars-avril. Comment garantir qu'un lieu d'examen unique ne pourrait pas engendrer une contamination? C'est un trop grand risque pour les éleveurs...

En 2026, nous allons instaurer le port d'un collier GPS pour suivre en direct les déplacements des chiens.

Cet automne, des éleveurs ont dénoncé la présence du loup dans le périmètre du test...

Oui, ça a suscité de vives réactions et c'est compréhensible si la sécurité des chiens testés n'est pas garantie durant l'examen.

Comment l'OFEV peut-il dire que le test est standardisé s'il est parfois réalisé en présence d'un loup...

C'est une raison de plus en faveur du déplacement des experts et non des exploitants.

Avec le recul, vous dites-vous que la filière Arcadia créée par le canton n'était pas adaptée aux exigences de la Confédération?

Non, ça répondait à un besoin et à une urgence. La présence de chiens de protection sur les alpages faisait partie des mesures exigées par la Confédération pour bénéficier des aides.

Et selon les résultats de ce printemps, nous constatons que 87% des chiens cantonaux ont réussi les tests.

Aujourd'hui, que pouvez-vous dire aux éleveurs dont les chiens ont échoué et qui doivent tout de même protéger leur troupeau?

Pour le moment, ils sont encore en phase de reconnaissance de leurs chiens, car ils peuvent se présenter une deuxième fois en cas d'échec. Donc, l'alpage est encore considéré comme protégé jusqu'à ce que la décision définitive arrive. Le canton et la Confédération soutiennent encore ces chiens pour le moment. Pour 2026, les décisions sont à surveiller...

Et nous pouvons leur dire que du côté de l'office, nous poursuivons les négociations, notamment avec les autres cantons concernés et impactés comme Vaud et Fribourg, pour que les choses changent.

Les éleveurs doivent anticiper leur saison d'alpage, mais les décisions administratives arrivent à la dernière minute. Je comprends leur fatigue.

En 2025, 1 million de francs était dévolu aux mesures de protection des troupeaux dont 300'000 pour les chiens. En 2026, ce montant grimpera à 500'000 francs. Qu'est-ce qui va changer?

Il y aura de nouveaux programmes et de nouvelles mesures. Pour les chiens, nous allons par exemple instaurer le port d'un collier GPS pour suivre en direct leurs déplacements et étudier la fidélité au troupeau, la divagation, la cohabitation avec le tourisme ainsi que le suivi du danger.

Ces données seront disponibles pour l'éleveur et le canton uniquement.

Ces données pourraient également prouver le bon comportement d'un chien auprès de l'OFEV?

D'une certaine manière oui. Ces données qui couvriront toute la saison sont nettement plus intéressantes pour évaluer un chien qu'un seul jour de test.

En 2023, le salaire de l'auxiliaire de berger était couvert par la Confédération. En 2024 ce n'était plus le cas et le canton a pris le relais en 2025, à la suite d'un postulat accepté au Grand Conseil. Qu'en est-il pour 2026?

C'est encore un point d'interrogation. Cela a été proposé par les parlementaires cantonaux lors de la session de novembre et la question est toujours ouverte. La mesure a toutefois montré ses preuves et c'est un excellent complément à la protection des troupeaux.

Vous comprenez que les éleveurs soient fatigués que ces mesures soient incertaines ou changent d'année en année?

Oui. Ils doivent anticiper leur saison d'alpage et en même temps, les décisions arrivent à la dernière minute. Le fonds fédéral est transmis au canton au printemps, alors que la saison est déjà lancée... Comment s'organiser sans savoir quelles seront les aides octroyées ou les mesures à respecter?

Sans compter les autres soucis sanitaires, climatiques et personnels, qui peuvent rendre le quotidien très compliqué.

Entre moutons, loups, chiens, promeneurs et contraintes administratives, quel est l'avenir du pastoralisme en Valais?

C'est très difficile à prédire. La pression climatique, sanitaire et le grand prédateur sont des paramètres incertains qui rendent la projection délicate...

Ce que l'on voit, c'est que les alpages sont attractifs et rapidement repris en cas d'abandon. Au niveau du canton, nous sommes convaincus qu'il faut maintenir l'activité pastorale et l'économie qui en découle. Nous faisons au mieux pour les écouter, les soutenir et proposer des solutions.

317 animaux prédatés en 2025, un chiffre en baisse

Pour 2025, les dernières statistiques faisaient état de 317 animaux prédatés par des loups. Un chiffre en baisse par rapport aux années précédentes. En 2022, 415 prédations avaient été recensées, 401 en 2023 et 341 en 2024.

Une baisse qui ne peut pas être imputée à un seul facteur car elle dépend de nombreux paramètres. Entrent en jeu les mesures de protection des troupeaux, la météo durant la saison d'estive, mais aussi la pression du grand prédateur ou encore le nombre d'alpages décomptés, car plusieurs ont été abandonnés.

Pour Grégory Borgeat, la cohabitation moutons-loups reste «problématique». Il note également que les animaux disparus n'ont pas été comptabilisés.



Afficher 1 commentaire

La rédaction vous propose

- [Loup: la Wolf Army Swiss placarde des affiches en Valais pour promouvoir la coexistence](#)
- [Une nouvelle meute de loups peut être régulée en Valais, la plus problématique](#)
- [Régulation du loup: le Valais peut supprimer les meutes du Simplon et du Chablais](#)
- [Maladie de bovins en France: les éleveurs du Bas-Valais doivent rester vigilants](#)